

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO CASTELLI
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération
N° DEL-72-050626-18**

SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-neuf heure quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-neuf mai deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Anne-Marie DAMIANI-CHIODI ; M Jean-Jacques FRATICELLI ; Mme Marie-Laure FILIPPINI ; M Toussaint BARBONI ; M Jean-René VACHER ; Mme Agnulina ANDREANI ; Mme Victoria COLOMBANI ; M Jean GARNIER CASTELLI ; M Jules-François PAOLI ; Mme Marie-Fleur d'épine MORACCHINI ; M Pierre-Louis PIERI ; Mme Murièle ELEGANTINI ; Mme Lucie CARIA ; M Thomas LENZOTTI ; Mme Karine CHATOT ; M Yann EMON ; M Lisandru BERNARDINI ; M Christian DEHAINAULT ; Mme Anna LEANDRI ; M André POLINI ; Mme Véronique POLI ; M Esteban SALDANA.

Etaient absents :

Etaient représentés : Mme Marie-Pierre GAMBOTTI par M PAOLI Christian ; M Vincent SUSINI par Mme DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; Mme Amandine SOUX par Mme Lucie CARIA ;

Secrétaire de séance : Mme Victoria COLOMBANI

Nombre de Membres en exercice : 27	Présents : 24	Absents : 0	Représentés : 3	Votants : 27
Vote pour : 22	Vote contre : 5	Abstention : 0		
Affichage en date du : 29/05/2026	Convocation : 29/05/2026			

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET M49 – EXERCICE 2026

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération n° DEL-46-230426-11 en date du 23 avril 2026 portant approbation du budget M49 exercice 2026 ;
- Vu l'instruction comptable M49 ;
- Vu le budget M49 – Exercice 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De Procéder à la décision modificative n°1 du budget M49 de l'exercice 2026, telle que figurant dans le tableau ci-après :

Délibération
N° DEL-72-050626-18

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
Compte 023 – (Chap 023)	- 25 600,00 €	Compte 203 - (Chap 20)	- 25 600,00 €
Compte 673 – (Chap 67)	87 600,00 €		
Total	62 000,00	Total	- 25 600,00 €
TOTAL (après DM1)	993 711,80 €	TOTAL (après DM1)	731 791,20 €
Recettes		Recettes	
Compte 70611 - (Chap 70)	62 000,00 €	Compte 021 – (Chap 021)	- 25 600,00 €
Total	62 000,00	Total	- 25 600,00 €
TOTAL (après DM1)	993 711,80 €	TOTAL (après DM1)	731 791,20 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.